

OPTION FACULTATIVE MUSIQUE

Horaires :

1 heure semaine le mercredi. Deux groupes répartis entre 13h30 et 15h30

Pourquoi prendre une option musique ?

- Poursuite de l'heure d'éducation musicale en collège
- Continuité d'un parcours CHAM en collège
- Complément à l'enseignement suivi en école de musique ou conservatoire
- Enrichir sa culture générale dans l'objectif du BAC
- Enrichir les perspectives d'orientation post Bac
- Travailler sur des thématiques du programme comme par exemple :
 - Musique du monde
 - Musique et société
 - Musique et informatique
 - Les courants musicaux au XXème et XXIème siècle
- Pratiquer le chant choral
- Produire des objets musicaux sous différentes formes (enregistrements, live, exposés, diaporamas, créations audio etc....)